

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

DISCOURS DE M. LE COMTE DE MONTALEMBERT,

A LA CHAMBRE DES PAIRS,

Séance du 11 juin.

SUITE ET FIN.

Quant aux Jésuites, il ne résulte pour eux rien de nouveau. Leur procès, comme je le disais, est fait et jugé depuis longtemps. Partout où l'Eglise a été persécutée, partout où elle a été attaquée, honnie, les Jésuites l'ont été aussi, ainsi, dans les pays protestants, après la réforme, en Russie aujourd'hui, dans la France du dix-huitième siècle et dans la France actuelle, puisque vous voulez qu'il en soit ainsi.

Partout, au contraire, où l'Eglise a été libre, protégée, honorée, les Jésuites ont été admis, honorés et approuvés. Je défie qu'on me cite un seul pays où il n'en ait pas été ainsi, et je citerai, parmi les pays actuels, la Hollande, l'Amérique, la Belgique et l'Angleterre. Il n'y a pas un seul pays libre où ils ne soient admis et honorés au même degré que l'Eglise. Car dans cette Angleterre même, notre voisine, que nous imitons si peu, j'ai vu une adresse reconverte de plus de quatre mille signatures des habitants de l'île de Malte qui remerciaient le gouvernement protestant de leur avoir donné un collège de Jésuites.

Et puisque j'ai parlé des pays étrangers, permettez-moi de relever le contraste étrange entre nous et l'Angleterre, sur une question tout-à-fait analogue, où il s'agit de la prospérité et de la liberté de l'Eglise catholique. Que voyons-nous dans ce pays voisin? Nous voyons ce grand gouvernement lutter courageusement non pas seulement contre les passions de ses ennemis, mais contre les passions de ses amis, contre les passions de la majorité, contre les préjugés du parti qu'il représente au pouvoir, et lutter contre eux. Pourquoi? Non pour l'intérêt de sa propre religion, mais dans l'intérêt de la justice, de la liberté religieuse, dans l'intérêt de l'égalité religieuse. Ecoutez le noble langage qu'a pu tenir le premier ministre d'un pays voisin :

« Personne n'est plus fier que moi d'avoir la confiance d'un grand parti politique; mais je ne saurais reconnaître qu'un ministère soit tenu, vis-à-vis du parti qui l'a élevé au pouvoir, de sacrifier ses convictions personnelles aux exigences de ce parti. Quant à moi, je puis le dire, je regarderai comme le jour le plus heureux de ma vie celui où il me sera permis d'agir comme membre indépendant du Parlement, car je préfère cette indépendance à la conservation du pouvoir à des conditions viles. »

Et qu'aurait-il dit s'il lui avait fallu garder le pouvoir à la condition plus que servile d'accepter des mains de ses adversaires les plus acharnés, la nécessité de poursuivre, de persécuter ceux qui ne sont pas de sa religion? Là encore on voit les anglicans les plus fervens, tels que lord John Manners, M. Mulnes, M. Smyth, protéger et défendre la cause des catholiques. Là est un homme que je suis fier d'appeler mon ami, M. Gladstone, ancien ministre du commerce, a pu se vanter, dans la séance du 11 avril, « d'avoir fait à la religion catholique des conditions plus larges et plus libérales qu'elle n'en possède en France ou dans tout autre pays, et à l'abri de toutes ces restrictions qui enchaînent (c'est son expression) l'action de l'Eglise parmi les Français. »

Ainsi, voilà la France, autrefois la nation catholique par excellence, qui est citée à la barre du parlement anglais comme un pays où il y a plus de restrictions à cette religion qu'en Angleterre; c'est la parfaite vérité!

Mais quelle est la récompense d'une pareille conduite de la part du pouvoir anglais? la voici: Des majorités triomphantes, des majorités de 150 voix, et non pas une majorité de 5 voix, comme un vote avant-hier, de 10, de 15 voix, selon votre habitude; et des majorités où il entraîne la plupart de ses adversaires naturels; et à l'aide desquels il domine les passions, les préjugés de son pays; et de là cette force morale qui lui permet de dire avec le plus légitime orgueil qu'il ne craint plus ses rivaux, qu'il ne craint aucune complication, ni de l'Angleterre, ni de la France, parce qu'après ces grands actes de justice et de liberté, la reine d'Angleterre sait qu'elle règne sur un peuple uni.

Voilà, Messieurs, le spectacle que nous présente un pays voisin.

Quel est le spectacle que nous avons ici? Voyons-nous ici un ministère qui, sur la question religieuse, ou sur toutes les autres, domine la majorité, qui la crée, qui la conduit? Non, nous avons un ministère qui se traîne à la remorque, non pas de sa majorité, mais de toutes les majorités quelconques, un ministère qui ne cède pas seulement aux passions de son parti; ce-la se voit quelquefois, on y est forcé; mais qui cède aux passions de ses rivaux, de ses ennemis, de ses héritiers naturels.

Dans toutes les questions il a la même politique; faire non pas sa volonté, mais celle de ses adversaires ou de ses maîtres. Je ne parlerai pas du droit de visite, je rappellerai seulement qu'après avoir déclaré qu'une négociation ne pouvait conduire qu'à une faiblesse ou à une folie, il l'a cependant entamée, et qu'il vient vous apporter maintenant un tel et bon traité, fondé sur la non-ratification des traités qu'il avait voulu faire passer d'abord pour excellents, et impossibles de remplacer.

Mais voyez quelle a été sa conduite au sujet des graines oléagineuses, qui sont devenues un moment des graines politiques (bruit); vous savez comment, revenant sur son premier avis, quand il a vu que la majorité avait une opinion contraire à la sienne, il s'est chargé de démentir lui-même dans cette enceinte qu'il n'avait pas eu le sens commun en soutenant d'abord ce qui n'était pas conforme au vœu de sa majorité.

Eh bien! sur la question religieuse il en a été de même. Il sait très bien que les Jésuites ne sont pas des factieux, des ennemis des lois, qu'ils ne sont pas dans l'Eglise un brandon de discorde; mais il les expulsera, il les poursuivra, parce que la majorité, qu'il ne sait pas conduire, le veut, parce que la volonté de sa majorité est sa seule loi; qu'il s'agisse de séance ou de Jésuites, sa politique est toujours la même. Il a une réponse toute prête à toutes les inventions de ses adversaires, sachant bien, leur dit-il, que nous avons un moyen assuré de n'être pas battus par vous, c'est de vous battre vous-même.

Ah! vous croyez que vous réussirez en proposant contre nous des votes hostiles et embarrassants? Pas du tout car nous les voterons nous-mêmes; vous croyez que nous serons vos victimes? Pas le moins du monde! nous ne serons que vos obligés. (On rit.)

Telle est, Messieurs, la conduite de notre gouvernement, et je dis que le soleil en plein midi ne diffère pas plus de la nuit qu'une telle conduite ne diffère de celle du gouvernement anglais, et que les résultats qu'on peut en attendre, le crédit, l'honneur, la considération des deux gouvernements présentent la même différence. Et cependant, il y a un contraste encore plus affligeant et plus frappant, c'est celui de la conduite des deux oppositions dans les deux pays.

En Angleterre, vous voyez une puissante opposition qui a été longtemps au pouvoir, et qui souffre que le ministère qui l'a remplacée use de tous ses principes, applique toutes ses théories, et lui dérobe en même temps la gloire, l'honneur de les appliquer, et récolte en un mot la moisson qu'elle a semée.

Or, que fait cette opposition? Loin de faire la guerre au ministère et d'essayer de lui ravir le pouvoir, elle se joint à lui, elle prête son concours, elle le comble de ses félicitations. Elle use de tous les moyens pour l'entretenir, le pousser dans la bonne voie de la justice et de la liberté due aux catholiques. Et cependant cette opposition ne compte pas dix membres catholiques dans son sein! Et pendant ce temps-là, en France, une opposition soi-disant patriotique, philosophique, et qui fait consister son patriotisme et sa philosophie à imposer au ministère, malgré lui, je lui rends cette justice (rumeur), une théorie odieuse d'arbitraire, de proscription, de persécution et de confiscation, contre qui? non pas contre des étrangers, mais contre des concitoyens.

Oui, pendant que l'opposition d'Angleterre est là pour défendre la cause des Irlandais, qui sont pour les Anglais presque des étrangers, l'opposition française invoque à grands cris des mesures de rigueur, de proscription contre d'autres Français, leurs concitoyens et leurs frères, parce que ces Français ont eu le mérite de se nommer, de s'habiller, de se conduire autrement qu'il ne convient à l'opposition.

Eh bien! je ne pense pas qu'on m'accuse d'être ministériel, d'après ce que je viens de dire du Ministère. (Non! non!) Mais, je le déclare, j'aimerais mieux être ministériel, ce qu'il y a de plus plat en fait de ministérialisme (rires), que de compter à un titre quelconque dans une opposition qui donne un démenti à tout son pays, qui remonte le pays, les ages, et fouille les entrailles du passé pour y puiser la proscription et la servitude, et pour l'imposer à ses concitoyens. (Marques d'assentiment.)

Du reste, si nous ne voulons pas imiter l'Angleterre, il y a un pays, un pouvoir dans le monde que nous ne nous faisons pas faute d'imiter, et ce pays c'est la Russie; c'est le gouvernement de S. M. l'autocrate de toutes les Russies, c'est la réforme russe dans le Caucase, c'est-à-dire au milieu des barbares circassiens, dans un pays dont elle n'a pas encore achevé la conquête.

Voilà notre modèle, le beau idéal de notre libéralisme. Voici ce que je lis, toujours dans le *Journal des Débats*; je cherche à me former l'esprit. (Éclats de rire). Numéro du 23 avril dernier :

« Voici encore quelques détails sur l'expulsion des missionnaires catholiques des provinces du Caucase :

« Le premier jour de l'année, deux charrettes, escortées de Cosaques armés de lances et de pistolets, s'arrêtèrent devant la porte du couvent de Tiflis; des agents de police entrèrent aussitôt dans le couvent et ordonnèrent aux moines de monter dans les charrettes. Ceux-ci déclarèrent qu'ils ne se rendraient qu'à la force; puis ils entrèrent dans l'église du couvent et s'agenouillèrent devant le grand autel. Les agents attendirent quelque temps; mais lorsque, au bout d'une heure, ils virent que les moines ne manifestaient aucune intention d'obéir, ils leur renouvelèrent l'ordre de se mettre en route. Les missionnaires répondirent qu'ils ne quitteraient pas volontairement le poste qui leur avait été confié par leur chef spirituel. Cette réponse fut transmise au général Gurko, gouverneur de Tiflis, qui ordonna de les emmener de force et de les transporter dans les voitures. Cet ordre fut aussitôt exécuté. Les missionnaires de Gori ont été expulsés de la même manière. »

Eh bien, Messieurs, voilà le type, voilà l'idéal de la conduite qu'on demandait au Gouvernement de suivre. C'est en Russie, c'est au régime du Caucase que nos juriconsults, nos procureurs-généraux, nos patriotes, nos théologiens de bureau vont chercher leurs modèles. (Mouvements divers.) A cela près maintenant, Messieurs, quand vous vous serez mis à la suite de Sa Majesté l'autocrate de toutes les Russies et de son général Gurko, quand vous aurez inscrit cette gloire-là parmi vos trophées, qu'aurez-vous fait? croyez-vous que vous aurez remporté la victoire? Vous n'aurez remporté qu'une victoire provisoire et misérable.

Et ici encore se présente un contraste consolant, au lieu d'être humiliant; si le contraste entre la France actuelle et l'Angleterre actuelle est humiliant à l'excès pour les amis de la liberté religieuse, celui de l'Angleterre actuelle avec l'Angleterre du passé est plein de consolation et d'espérance pour nous.

En Angleterre, il y a eu autrefois les législateurs les plus violents, et plus que violents, les plus sanguinaires contre les Jésuites, contre le catholicisme en général et en particulier. Il y a eu des lois, sous la reine Elisabeth, qui les condamnaient à mort; vous n'irez jamais jusque-là; il y a eu des lois pour les persécuter, pour les poursuivre jusque dans les derniers recoins du pays.

Eh bien, qu'est-il résulté de tout cela? C'est que la reine Elisabeth a payé, elle et tous ses légistes, et tous les sophistes qui l'approuvaient. Toute cette législation infernale a disparu, et le catholicisme a survécu, et les Jésuites y sont restés; ils y sont encore avec leurs divers établissements, leurs couvents, leurs collèges; ils y sont avec une pleine liberté, plus grande mille fois que celle que vous voulez leur ôter. La seule chose qui a payé, c'est cette législation indigne que l'Angleterre maudite, dont elle rougit aujourd'hui comme la France, laissez-moi cette conviction, rougira un jour des lois de la révolution et de leur application qu'on a invoqué contre vous. Demandez en Angleterre laquelle des deux Eglises est aujourd'hui la plus florissante, la plus pleine d'avenir, celle qui a été créée, protégée par les légistes, les bourreaux, les politiques ennemis de l'Eglise; ou celle des papistes, des Jésuites, poursuivis et torturés pendant trois siècles? Demandez et méditez la réponse. Elle sera à la fois votre leçon et votre châtiement.

Vous y reconnaîtrez que le sacrifice du juste ne profite jamais en dernière analyse qu'à la justice. Cela s'est toujours vu depuis le temps de Pilate: et c'est un exemple, un modérateur que je recommande aux nombreux successeurs de ce fameux homme d'Etat parmi nous. (Rumeur générale.)

Oui, quoi qu'il arrive, l'avenir sera à nous parce qu'il est à la liberté et au droit commun. Un jour viendra où une plus solennelle liberté se lèvera pour nous et pour tous; car nous n'en voulons pas pour nous seuls. Comme l'a écrit ces jours-ci un ecclésiastique éminent bien connu de vous, nous perdrons des soldats, mais nous ne perdrons pas de bataille.

Pour finir, si je ne craignais d'avoir trop retenu la Chambre, je mettrais ma faiblesse à l'abri du manteau de deux rois, cela doit être permis dans cette Chambre monarchique; je n'en ai pas d'ailleurs pour dix minutes.... (Voix nombreuses! Parlez! parlez!)

Écoutez ce que disait en 1603, le roi Henri IV, en réponse au parlement, qui, comme toujours, protestait contre l'édit du rétablissement des Jésuites en France? Écoutez ce grand roi; vous le reconnaîtrez à son style, à ses paroles :

« L'Université les a contrepointés (vous voyez que c'est précisément comme aujourd'hui, trois siècles n'y ont rien changé), l'Université les a contrepointés; mais c'est parce qu'ils savaient mieux que les autres, témoin l'affluence des écoliers qu'ils avaient en leurs collèges. Si on n'y apprend pas mieux qu'ailleurs, d'où vient que, par leur absence, votre Université est rendue toute déserte, et qu'on les va chercher, nonobstant tous vos arrêts, à Douay et hors de mon royaume? S'ils n'ont été en France jusqu'à présent, Dieu me réserve cette gloire, que je tiens à grâce de les y établir, et s'ils n'y étaient que par provision, ils y seront désormais par édit et par arrêt. Ils entrent comme ils peuvent, dites-vous: ainsi font bien les autres, et suis moi-même entré comme j'ai pu dans mon royaume; mais il faut ajouter que leur patience est grande et pour moi je l'admire, car avec patience et bonne vie, ils viennent à bout de toutes choses.

« Pour les ecclésiastiques qui se formalisent d'eux, c'est de tout temps que

l'ignorance en a voulu à la science, et j'ai connu que quand je parlai de les rétablir, deux sortes de personnes s'y opposèrent particulièrement, ceux de la religion et les ecclésiastiques mal vivants, et c'est ce qui me les faisait estimer davantage. »

Après ce roi, le plus populaire de la France, et qui jugeait ainsi les légistes persécuteurs de l'Eglise, il y a trois siècles, qu'il me soit permis de citer ce roi modeste, sage, modéré, éclairé, le gendre du Roi des Français, Léopold de Belgique, dans sa visite au collège des Jésuites de Namur le 31 juillet 1843; leur a adressé ces paroles: « Ce qui me plaît surtout en vous, c'est l'éducation vraiment nationale que vous donnez à la jeunesse. Continuez à l'élever comme vous le faites dans cet esprit: elle sera le soutien de la patrie. »

Quand on a pour soi, parmi les hommes politiques du passé, Henri IV, et parmi les rois d'aujourd'hui, le sage et éclairé Léopold; quand on a pour soi, dans l'ordre spirituel, la souveraine autorité de l'Eglise, on peut attendre avec confiance le jugement de la postérité, et se consoler d'avoir été dénoncé par le ministère du 1er mars et livré par le ministère du 29 octobre à des passions bien moins puissantes et moins acharnées contre la religion que contre l'ordre, le trône, et la société toute entière. (Marques d'approbation. — L'orateur, en retournant à sa place, reçoit les félicitations de plusieurs de ses collègues.)

## BULLETIN.

*Avantages de l'Éducation. — Exercices littéraires. — Nouvelles.*

— Nous reproduisons, de l'*Aurore*, la correspondance suivante, dans l'espérance qu'elle pourra servir puissamment la belle cause de l'éducation. Nous croyons qu'elle n'a pas besoin de commentaires pour en faire ressortir la force et la vérité, et qu'elle est assez précise et lucide par elle-même.

### AVANTAGES DE L'ÉDUCATION.

M. L'Éditeur. — Dans les premiers siècles l'homme était isolé et, pour ainsi dire, dénué de tout; s'abandonnant à une molle indolence et éprouvait chaque instant l'éguillon des besoins. Loin de tirer une pure substance des bienfaits multipliés qui lui offrait un sol fertile, il ne s'occupait qu'à poursuivre et chasser les monstres des forêts; et lorsque l'hiver ramenait la neige et ses noirs frimats, il se réfugiait alors sous des rochers que la nature elle-même avait creusés, ayant, à ce qui semblait, pitié de ce pauvre mortel. Et c'était dans ces tristes repaires qu'il échappait aux horreurs du trépas. Morne, pensif et abhorrant son semblable, il consumait ainsi ses plus beaux jours dans des angoisses continuelles.

Mais cet âge de fer, ces siècles de barbarie cessèrent aussitôt que l'industrie offrit un généreux secours à l'homme. Elle n'eut pas plutôt paru qu'elle sema l'abondance sur la terre. L'homme à sa voix oublia ses misères passées. C'est alors qu'il se soumit les plus fiers animaux, et que rejetant les dépouilles dont il était couvert il se tissa de nouveaux vêtements.

Mais malgré l'utilité de l'industrie dont je viens de vous donner une légère idée, elle ne saurait devenir bien salutaire sans l'assistance de l'éducation; car lorsqu'elle naquit l'homme vit l'aménité se répandre sur la terre. C'est à la naissance des arts et des sciences que les esprits se formèrent et que régnèrent les mœurs et l'industrie. C'est aussitôt, dis-je, que l'éducation fut connue, que l'amour germa dans les cœurs. C'est alors que l'homme dépouillant ses mœurs sauvages, éleva des remparts de tous côtés, qu'il se vit capable de réunir des hémisphères qu'un océan séparait et qu'il n'aurait jamais franchi, sans le secours de cette éducation. C'est alors que l'homme donna un libre essor à son génie; qu'il fit respirer, pour ainsi dire, le marbre sous son oiseau, que la toile s'anima sous ses habiles pinces.

C'est encore par son assistance qu'un peuple vit en paix, en union et en concorde; car elle a su lui suggérer des lois sages qui lui procurèrent un bonheur inappréciable. Enfin c'est par l'éducation que l'homme a acquis ce degré éminent de sagesse et d'érudition dont il se trouve en possession en certain pays.

Mais comme l'éducation n'est pas répandue chez toutes les nations, il est donc du devoir et de l'intérêt de ceux qui en sont privés de chercher les moyens de l'acquérir. Ainsi dans cette province où les arts ne font que de poindre, où les sciences et l'industrie font sentir leurs nécessités urgentes depuis si longtemps, il y va donc de la gloire de ce pays et de la nôtre d'employer tous les moyens possibles de se la procurer.

Une occasion favorable se présente à nous en ce moment, hâtons-nous de la saisir et n'épargnons rien pour la faire fructifier; je veux parler du bill d'éducation dont la législature nous a gratifiés en sa dernière Session. Cette loi me paraît très favorable pour l'avancement de l'éducation, si nous

nous efforçons de la mettre en opération : ainsi il ne faut pas reculer devant les difficultés qu'elle nous présente à sa première vue, mais faire un généreux effort pour les surmonter ; que chaque Canadien soit prêt à faire le léger sacrifice annuel de quelques échelins, pour procurer à ses enfants un héritage, qui leur sera d'autant plus solide, qu'il leur offrira une sûre garantie de leur droit, de leur commerce et de leur industrie.

Peut-être me dira-t-on que l'éducation n'est pas nécessaire dans tous les états.

Eh bien ! moi je veux prouver à ces personnes qu'elles sont induites en erreur, et que l'instruction est d'une nécessité absolue pour l'intérêt de l'homme en quelque état qu'il soit.

En effet pour un cultivateur, par exemple, l'éducation n'est-elle pas utile et même nécessaire ?

Oui certainement, et si l'on remonte à l'antiquité, on verra qu'il n'y avait de bons agriculteurs que des personnes d'érudition, et les vrais sages de ce temps-là disaient que l'agriculture exigeait une éducation soignée.

Voyons, chez les Romains, quels étaient ceux qui s'occupaient de la culture des terres ; c'étaient leurs généraux, leurs dictateurs et même leurs souverains.

Je citerai Régulus, ce vaillant général des légions Romaines en Afrique, si rempli de sciences. Ce Régulus, dis-je, si célèbre, demandait instamment d'être rappelé, alléguant que la culture de sa terre serait négligée.

Je citerai encore l'empereur Dioclétien, si renommé par ses talents militaires et par la protection qu'il accordait aux lettres, pour lesquelles il avait tant d'amour. Cependant lorsque ce grand homme eut abdiqué la dignité d'empereur, il alla s'appliquer à la culture des terres, disant que cet état exigeait de l'étude.

Que peut faire en effet un agriculteur privé d'éducation ?

Il lui faut exposer une abondante semence au sein de la terre, au risque de la perdre, n'étant pas guidé par les connaissances nécessaires afin de pouvoir sans crainte choisir les saisons favorables ; à combien d'autres pertes n'est-il pas exposé ; je maintiens donc qu'il ne peut y avoir de bons agriculteurs que ceux qui sont doués du bienfait de l'éducation.

Peut-être me dira-t-on encore, que nos ancêtres et nous, avons bien vécu sans éducation et que nos enfans peuvent faire de même ?

A cet argument je répondrai, que certainement vos ancêtres et vous, avez vécu sans éducation ; mais de combien d'avantages n'avez-vous pas été privés ; les avantages, il n'y a que l'éducation qui peut nous les faire appercevoir, et vous les refuserez à vos enfans en les privant des bienfaits de l'éducation.

C'est encore par l'assistance des sciences que le marin parvient à franchir les mers et à en braver le courroux, lors même qu'il paraît se jouer de son irritation.

Comment lui serait-il possible en effet de pouvoir éviter les nombreux écueils auxquels le frêle bâtiment qui le porte est continuellement exposé, s'il n'était pas doué d'éducation.

Il me semble voir ce marin plein d'érudition assis à la poupe de son vaisseau dont il tient d'une main habile le gouvernail et lisant savamment dans les astres la marche qu'il doit faire suivre à son bâtiment : voyez le au milieu d'un ouragan, braver avec tranquillité et sang-froid le courroux redoutable des flots. Comment aussi lui serait-il possible d'entretenir des correspondances dans des terres étrangères et si reculées, s'il n'était doué de connaissances nécessaires.

Maintenant pour un membre du barreau, les sciences ne sont-elles pas d'une nécessité absolue ! Oui, il ne doit pas y avoir de doute là-dessus.

Car le principal mérite, qu'un avocat doit posséder, c'est l'éloquence ; c'est par ce talent qu'il vient about des affaires les plus difficiles et qu'il réussit dans les plus grandes entreprises, c'est par des élans d'éloquence qu'il arrache des mains d'une inexorable justice, la tête d'un homme malheureux.

C'est par ce talent qu'il désarme un Juge implacable, impassible et sévère comme la loi, qu'il s'attire l'estime de ses concitoyens, qu'il défend enfin les intérêts de son pays ; et l'éloquence tire essentiellement son origine de l'éducation.

Enfin les avantages de l'éducation et de l'industrie s'étendent dans tous les états où l'homme peut se trouver : mais, ils ne se bornent pas à assurer l'intérêt de chaque citoyen en particulier, bien loin de là, ils s'étendent sur

un peuple entier. Car si ce peuple devient puissant, s'il obtient une prépondérance sur les autres peuples, s'il devient célèbre dans le temple de mémoire, c'est par l'industrie ; s'il vit paisible et uni, ce n'est que par l'ascendant des lois qui le régissent et que des hommes remplis d'érudition ont sagement établies.

Je prouverai ce que j'avance en citant Licurgue, un des hommes les plus célèbres de l'antiquité, et je dirai que si les habitans de Sparte ont été heureux et si cette ville a été florissante, ce n'est que par les lois de ce fameux législateur dont l'éducation était étendue, cet homme sachant très bien que le bonheur d'un peuple dépendait des lois sagement établies et sachant très bien que pour les fonder il fallait posséder les sciences. Il alla pour cet effet parcourir la Grèce, l'île de Crète, l'Égypte et même les Indes, afin de s'instruire des mœurs, des lois et des usages de ces différents pays.

Je citerai encore Cadmus, fondateur de la célèbre ville de Thèbe en Grèce, ce fut lui qui apporta les lettres qui y étaient encore inconnues, et l'érudition, s'étant répandue peu à peu, tira les Grecs de la barbarie où ils étaient ensevelis. Cette nation chez laquelle on alla par la suite puiser les arts et les sciences, était dans l'origine extrêmement grossière et barbare ; mais les lettres que ce fameux Cadmus y avait introduites les ramenèrent de suite à la civilisation et au degré de perfection où ils ont été depuis.

Je n'entreprends pas de démontrer les avantages que procure une éducation morale et religieuse, je laisse à d'autres mains plus habiles que la mienne à traiter cette partie, je dirai seulement en passant que le peuple canadien ne doit pas oublier que cette éducation est la base fondamentale du bonheur d'un peuple.

D'après toutes ces preuves, je crois donc irréfragable ce que je viens de rapporter sur l'avantage de l'éducation.

La position actuelle du pays exige de l'éducation du peuple canadien ; car depuis trop longtemps, par malheur, les étrangers à sa langue et à ses lois, essaient de profiter de l'ignorance d'un grand nombre de nos compatriotes pour les opprimer.

Il faut espérer que les habitans de cette province profiteront de l'avantage qui leur est offert par le bill d'éducation, pour faire instruire leurs enfans. Il faut espérer, dis-je, que la nation canadienne ouvrira les yeux sur sa triste situation. Si les principaux de Rome n'hésitaient pas à sacrifier les plus beaux jours de leur jeunesse pour la prospérité de leur pays, s'ils s'empresaient d'augmenter la gloire d'une patrie qui leur était si chère en la rendant mère des hommes et des sciences, quelle raison engagerait le peuple canadien à ne pas agir ainsi. Il n'a pas été déshérité par la nature. Non certes ! il possède tout ce que ces hommes illustres de l'antiquité possédaient ; il y a de jeunes Canadiens doués du plus rare talent et que le manque d'éducation tient ensevelis dans l'oubli. Il n'y a que l'éducation qui manque à notre pays pour le rendre riche, prospère et heureux. Ah ! faisons un généreux effort pour répandre l'éducation parmi le peuple canadien, afin de rivaliser, même de surpasser nos voisins en connaissances. Pénétrons-nous de ce sublime orgueil qui animait les célèbres Romains et bientôt la prospérité fera fleurir notre sol natal, notre chère patrie.

*Un ami de l'Éducation.*

Côteau du Lac, 29 juillet 1845.

— Or nous communiquons les détails suivans, sur la distribution des prix du collège de Ste. Thérèse :

« Le 28 juillet 1845, a eu lieu au collège de Ste. Thérèse la distribution solennelle des prix, laquelle a été faite par Sa Grandeur, Mgr. l'évêque de Montréal, en présence de quatre à cinq cents spectateurs, parmi lesquels se trouvaient plusieurs membres du clergé et un certain nombre de personnes les plus éclairées.

« Quelques glorieux qu'il soit pour des étudiants de s'entendre nommer et de se voir couronner dans une pareille circonstance, la classe de Philosophie, voulant témoigner combien elle était sensible à la perte que venait de faire la maison qu'elle chérit, a refusé la douce satisfaction de recevoir des prix. Les noms de ces élèves généreux, sont :

« T. Arbour, J. Séguin, J. Boisseau, A. Fortier, A. Thibault, J. Watier, N. Mignault, J. Finegan, dont l'application et les succès sont dignes d'éloges.

*En seconde.*

Prix d'excellence.—G. Lemaie.

Amplification.—Prix 1er. G. Lemaie ; 2d. ex æquo H. Martineau et J. Plessis dit Bélaire. Accessit N. Lecavelier.

Thème.—Prix 1er G. Lemai; 2d. H. Martineau. Accessit N. Lecavelier.

Version.—Prix 1er. G. Lemai; 2d. H. Martineau. Accessit C. Leclair.  
Préceptes de littérature.—Prix 1er. G. Lemai; 2d. C. Leclair. Accessit J. Bélaïr.

Histoire de France.—Prix 1er. G. Lemai; 2d. N. Lecavelier. Accessit H. Martineau.

#### Troisième.

Prix d'excellence.—Prix 1er. P. Fauteux; 2d. A. Duchéneau. Accessit 1er. N. Perrault; 2d. E. Ferté.

Thème.—Prix 1er. E. Ferté; 2d. ex æquo D. Paul et N. Perrault. Accessit 1er. A. Duchéneau; 2d. P. Fauteux.

Version.—Prix 1er. P. Fauteux; 2d. E. Ferté. Accessit 1er. A. Duchéneau; 2d. D. Paul.

Vers latin.—Prix 1er. A. Hay; 2d. ex æquo H. Gascon, D. Paul et E. Ferté. Accessit 1er. N. Perrault; 3d. P. Fauteux.

Récitation.—Prix 1er. H. Gascon; 2d. N. Perrault. Accessit 1er. A. Duchéneau; 2d. P. Fauteux.

#### Quatrième.

Prix d'excellence.—Prix ex æquo C. Laviolette et L. Baumont. Accessit L. Labelle.

Thème.—Prix 1er. C. Laviolette; 2d. L. Baumont. Accessit 1er. L. Labelle; 2d. M. Turcot.

Version.—Prix 1er. L. Baumont; 2d. C. Laviolette. Accessit 1er. L. Labelle; 2d. A. Rochon.

Histoire moderne.—Prix L. Labelle. Accessit 1er. L. Baumont; 2d. M. Turcot.

Géographie.—Prix L. Labelle. Accessit 1er. C. Laviolette; 2d. L. Baumont.

#### Cinquième.

Prix d'excellence.—A. Cordier. Accessit 1er. M. Normandin; 2d. J. Lauzon; 3me. J. B. Marsan; 4me. ex æquo D. Boudria et J. Lanorgan.

Thème.—Prix 1er. C. Cordier; 2d. ex æquo M. Normandin et D. Boudria. Accessit 1er. J. B. Marsan; 2d. J. Lauzon; 3me. ex æquo A. Gravel et J. Lanorgan.

Version.—Prix 1er. M. Normandin; 2d. C. Cordier. Accessit 1er. D. Boudria; 2d. ex æquo J. Lanorgan, J. Lauzon et J. B. Marsan.

Récitation.—Prix 1er. ex æquo C. Cordier et M. Normandin; 2d. ex æquo J. Lauzon, J. B. Marsan et T. Monet. Accessit 1er. D. Boudria; 2d. J. Lanorgan; 3me. ex æquo A. Gravel et A. St. Aubin.

#### Sixième.

Prix d'excellence.—Prix 1er. J. B. Couillard; 2d. O. Benoit. Accessit 1er. A. Lapérière; 2d. L. Paris; 3me. ex æquo A. Crose et A. Piché.

Thème.—Prix 1er. J. B. Couillard; 2d. O. Benoit. Accessit 1er. A. Lapérière; 2d. ex æquo A. Crose et L. Paris; 3me. ex æquo C. Lefebvre et A. Piché.

Version.—Prix 1er. ex æquo J. B. Couillard et O. Benoit; 2d. ex æquo A. Crose, L. Paris et A. Lapérière. Accessit 1er. A. Labelle; 2d. ex æquo E. Baumont et C. Lefebvre; 3me. A. Piché.

Récitation.—Prix 1er. ex æquo J. B. Couillard, O. Benoit et A. Piché; 2d. ex æquo E. Baumont, A. Crose et J. B. Desoy. Accessit 1er. ex æquo I. Hardy et A. Labelle; 2d. J. Bargin; 3me. C. Lefebvre."

—On nous écrit de Chambly :

"Les exercices littéraires du collège de Chambly ont eu lieu le 30 dernier, en présence d'un concours respectable tant des parents des élèves que des amis de l'éducation. La manière prompte et aisée avec laquelle les élèves ont répondu aux questions qu'on leur a proposées, sur les différentes matières qui leur ont été enseignées, depuis l'introduction du nouveau plan d'étude qu'on suit dans cet établissement, leur fait autant d'honneur qu'à leurs professeurs et ne peut que recommander ce plan. En somme l'examen a été des plus satisfaisants et ne laisse à désirer que de voir cette nouvelle institution poursuivre sa carrière avec le même succès.

"Les exercices ont été terminés par la distribution solennelle des prix dont voici la liste :

#### CLASSES FRANÇAISES.

Prix d'excellence, donné par le suffrage de ses condisciples.—C. Robert.  
Prix de sagesse, donné par le suffrage de ses condisciples.—E. Lafontaine.

#### Premier Ordre.

Compositions.—Prix 1er. C. Dyon; 2d. E. Arnauld. Accessit 1er. D. Mignault; 2d. C. Viger; 3me. F. Dessingué.

Assiduité en classe.—Prix 1er. A. Poirier; 2d. C. Lavoix. Accessit G. Perrault.

Grammaire.—Prix P. Ténaglio. Accessit 1er. F. Bersaloux; 2d. E. Arnauld; 3me. F. Dessingué.

Arithmétique marchande.—Prix P. Ténaglio. Accessit 1er. F. Bersaloux; 2d. F. Dessingué.

Géographie.—Prix 1er. P. Ténaglio. Accessit 1er. L. Béique; 2d. F. Bersaloux.

Orthographe.—Prix 1er. E. Arnauld; 2d. R. Elliot. Accessit L. Vade-

bonœur.

Ecriture.—Prix L. Vadebonœur. Accessit 1er. R. Elliot; 2d. C. Bornez. 2d. Ordre.

Grammaire.—Prix C. Viger. Accessit 1er. F. X. Davignon; 2d. A. Thuot.

Arithmétique.—Prix C. Viger. Accessit 1er. Jos. Bachaut; 2d. Jos. Piédaluc.

Orthographe.—Prix C. Robert. Accessit 1er. C. Viger; 2d. J. Thuot.  
Ecriture.—Prix J. Bachaut. Accessit 1er. G. Béique; 2d. F. X. Davignon.

Lecture.—Prix C. Viger. Accessit 1er. Jos. Thuot; 2d. M. Bogue. 3me. Ordre.

Lecture.—Prix C. Lavoix. Accessit 1er. P. Perrault; 2d. N. Berger.

Numération.—Prix E. Lafontaine. Accessit 1er. A. Poirier; 2d. A. Demers; 3me. T. Bersaloux.

Epellation.—Prix E. Lafontaine. Accessit 1er. A. Poirier; 2d. P. Daudelin; 3me. F. Bersaloux.

Instruction religieuse.—Prix A. Poirier. Accessit 1er. C. Lavoix; 2d. M. Lafontaine.

#### CLASSES ANGLAISES.

Prix d'excellence, donné par le suffrage de ses condisciples.—J. B. Dufresne.

#### 1er. Ordre.

Grammaire.—Prix ex æquo J. B. Dufresne et C. Dion. Accessit 1er. J. Brien; 2d. V. Auger.

Versions anglaises.—Prix J. B. Dufresne. Accessit 1er. V. Auger; 2d. J. Brien; 3me. C. Dion.

Arithmétique.—Prix ex æquo D. Raymond et J. Brien. Accessit 1er. C. Dion; 2d. A. Demers.

Dialogue.—Prix J. B. Dufresne. Accessit 1er. A. Côté; 2d. C. Dion; 3me. V. Auger.

Lecture.—Prix C. Dion. Accessit 1er. J. B. Dufresne; 2d. D. Raymond.

Ecriture.—Prix C. Dion. Accessit 1er. A. Côté; 3d. J. Brien. 2d. Ordre.

Grammaire.—Prix P. Ponton. Accessit 1er. N. Mignault; 2d. A. Chartier.

Arithmétique.—Prix N. Mignault. Accessit 1er. A. Chartier; 2d. C. Perrault.

Lecture.—Prix C. Ponton. Accessit 1er. P. Ponton; 2d. D. Darche.

Ecriture.—Prix C. Perrault. Accessit 1er. N. Mignault; 2d. M. Demers.

Epellation.—Prix D. Darche. Accessit 1er. A. Chartier; 2d. C. Perrault."

—On lit dans *l'Aurore* :

"Les Journaux de Londres sont pleins des détails d'assemblées pour faire des collectes en faveur des malheureux incendiés de Québec, et nous sommes heureux de voir que dans toute l'Angleterre les sympathies publiques n'ont pas manquées et ont été en proportion de l'affreuse et double catastrophe dont Québec a été la victime. Par une lettre adressée à l'honorable Maire de Québec par le Secrétaire honoraire de l'assemblée tenue à Londres, et communiquée au Comité Central des secours, à Québec, nous voyons que la magnifique somme de £5,000 a été avancée sur le crédit de la Banque de l'Amérique Septentrionale Britannique par le moyen de sa Branche établie à Québec, en sus de £431 9 6. sterling recueillies, à Londres, par MM. Glyn, Halifax, Mills et Co. avant l'assemblée publique du 4 juillet. Plusieurs des souscriptions se montaient à £100 et £200 chacune, et le total collecté au départ du *Great Western*, dans la seule ville de Londres s'élevait à £2,729, d'après les journaux. Mais la lettre adressée par le Secrétaire à l'honorable M. Caron, dit que £3,000 sterling avaient été souscrites dans l'assemblée même.

"Nous ne devons pas manquer de mettre au milieu de cet élan de générosité, celui des Cultivateurs de Wood House (Canada Ouest) qui s'offrent de fournir des contributions en blé et des propriétaires de moulins s'offrant à le convertir en farine, demandant de quelle manière il devrait être moulu pour mieux répondre aux pressants besoins.

"La France et les Français des Etats-Unis ne sont pas demeurés en reste de sympathies productives, témoin la belle somme de \$77 66d., recueillie dans Albany par M. Molinard et envoyée par lui au Comité des Secours à Québec."

#### CANADA.

Les exercices des élèves des Dames de l'Hôpital-Général ont eu lieu jeudi. Mgr le coadjuteur présidait à la séance du matin, entouré d'un grand nombre des membres du clergé, de citoyens et de dames de toutes les parties de la ville et des environs. Nous avons éprouvé dans cette occasion ce que nous avions éprouvé les années précédentes, avec une satisfaction croissante à la vue des progrès sensibles que font les élèves d'année en année. Comme nous l'avons déjà dit, on vise au solide dans cette institution, et souvent on y atteint au brillant. On trouve là l'éducation qui convient généralement.

en sexe dans ce pays, avec les agréments qui ne déparent pas la vie domestique. Les élèves ont singulièrement bien répondu sur toutes les questions qu'on leur a posées, sur les différentes branches d'instruction qu'on y enseigne, tellement que pas une ne s'est trompée, pas une n'a balbutié le moins du monde. On remarquait dans la salle d'exhibition des ouvrages en grand nombre, extrêmement bien faits, qui ont attiré la satisfaction et l'approbation des personnes présentes. Dans le cours des examens, il s'est révélé de beaux talents que la liste des prix que nous publions aujourd'hui fera mieux connaître que tout ce que nous pourrions dire. La pièce qui a été jouée pour l'amusement des auditeurs, l'a été avec un aplomb et une aisance qui pourraient servir d'exemple.

—Le *Mercury* de Québec, en parlant des incendies qui ont eu lieu cette année, dit :—Nous ne nous rappelons pas d'avoir jamais entendu parler d'autant de grands incendies dans un espace de temps aussi court, que ceux qui sont arrivés sur ce continent dans les premiers six mois de 1845.

Nous annexons une liste des pertes souffertes.—

Barbades.	\$ 2,000,000
Pittsburgh, Pa.	8,000,000
London, C. W.	500,000
Fayetteville, N. C.	500,000
Québec.	7,500,000
Matanzas.	1,000,000
New-York.	6,000,000

\$21,000,000

Ceci surpasse les pertes par le grand incendie dans New-York en 1835, où environ \$20,000,000 de propriétés furent détruites.

### NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROMÉ.

—On écrit de Rome à l'*Univers*, le 20 juin :

« La congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires s'est réunie il y a peu de jours pour examiner les graves questions soulevées par les interpellations de M. Thiers, et arrêter la réponse à faire aux ouvertures de l'envoyé extraordinaire de S. M. le Roi des Français. Cette congrégation se compose de LL. EEm. les cardinaux Micara, capucin, doyen du Sacré Collège ; Lambruschini, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté ; Ostini, préfet de la congrégation des évêques et réguliers ; Castracane, grand pénitencier ; Franson, préfet de la congrégation de *Propugandâ Fide* ; Patrizi, vicaire de Sa Sainteté ; Polidori, préfet de la congrégation interprète du Concile de Trente ; Bianchi, moine camaldule, préfet de la congrégation de la discipline régulière ; Acton ; Mai, préfet de la congrégation de l'*Index* ; Bernetti, ancien secrétaire d'Etat, vice-chancelier de la sainte Eglise romaine, tous personnages illustres, connus et vénérés du monde entier pour leurs lumières, leur profond savoir et leur haute sagesse. La congrégation, ainsi composée, a décidé à l'unanimité, dans sa séance du 12 juin, que le *Saint-Siège ne pouvait ni ne devait prendre aucune part à des mesures qui concernent les droits constitutionnels de citoyens français.* »

« L'Eglise toute entière trouvera un grand sujet de joie et d'édification dans cette fermeté que n'inspire aucune passion, que n'ébranle aucune menace. Le vote du 3 mai dernier n'était pas seulement une injure pour le Siège apostolique ; c'était en outre un *ultimatum* bien autrement grave que celui des puissances qui réclamaient auprès de Clément XIV la suppression ou plutôt l'oppression des Jésuites. L'Eglise, digne de sa mission divine, et noblement fidèle à son honneur, laisse aux gouvernements, quand ils veulent être persécuteurs, la responsabilité de leurs actes ; elle attendra dans le calme de la foi, dans l'espérance de la prière, que Dieu change les cœurs et dissipe la tempête. Le cri de ces vieillards vénérés s'élevant vers le ciel, éveillera la sollicitude du Christ sur son épouse immaculée ; comme autrefois les apôtres, ils lui disent : *Domine, ecce perimus, et fiet tranquillitas.* »

« Dès ce moment la mission de M. Rossi est terminée. Après beaucoup d'autres, il est venu, lui aussi, se briser sur cette pierre qui porte le saint et inébranlable édifice de l'Eglise, et avec l'Eglise, les destinées du monde. Prions pour que la paix soit maintenue, pour que la Charte ne soit pas un mensonge, comme le voudraient ceux qui demandent à remplacer la légalité de l'ordre et de la liberté par l'odieuse légalité de la guerre et de la violence. Rome augure mieux de la raison, de la justice du peuple français. Elle croit à la sincérité de ses convictions libérales. Du reste, elle abandonne au jugement de Dieu et à celui de l'histoire les fureurs de ces politiques rétrogrades qui s'efforcent d'expulser l'Eglise du terrain du droit, pour l'asservir aux caprices de leur tolérance hautaine, ou la livrer, comme un jouet, au plaisir des émeutiers. »

« On a cherché, il y a quelque temps, à accréditer le bruit que le Saint-Siège nommerait une commission spéciale, extraordinaire, pour examiner les affaires relatives à la France. Ce bruit, répandu dans un but facile à pénétrer, n'a jamais eu le moindre fondement. »

FRANCE.

On lit dans l'*Univers* :

*Revue des journaux.*—Nous commençons cette revue par l'article du *National*, qui expose l'allaire des négociations de M. Rossi à Rome, avec beaucoup de clarté et d'exactitude. La feuille républicaine a tort seulement d'attribuer au Souverain-Pontife, d'après la lettre de Livourne dont nous parlons plus haut, un langage qu'il n'a point tenu. Le Saint-Père ne s'est

point excusé il n'a rien éludé, il a fait répondre de la manière la plus nette et la plus formelle à toutes les demandes de M. Rossi ; c'est ce que nous certifions les lettres de nos correspondants de Rome et le *National* n'a pas lieu de croire, maintenant, qu'ils soient mal informés.

« Cette affaire de l'expulsion des Jésuites tourne à la comédie. Il y a d'un côté des mystificateurs, de l'autre des mystifiés. Quant à présent, c'est le public qui est mystifié et le mystificateur c'est M. Guizot. Mais avant peu les rôles seront probablement changés, et le Ministère ne rira peut-être pas le dernier. »

« Voici l'histoire, elle est curieuse :

« Il y a quelques jours, les journaux religieux annonçaient avec des accents de triomphe que la négociation de M. Rossi avait échoué auprès du Pape ; que le Saint-Père refusait d'intervenir entre les catholiques et le Gouvernement, disant qu'il n'avait point à régler les droits constitutionnels des citoyens français, etc. etc. »

« Le lendemain la *Presse* affirmait que les journaux religieux étaient mal informés ; que les efforts de M. Rossi, bien loin d'avoir échoué, avaient au contraire complètement réussi ; que dans cette délicate circonstance la cour de Rome avait donné une nouvelle preuve de sa haute sagesse, etc. etc. »

« Les choses en étaient là et le public se trouvait assez empêché entre ces deux affirmations contradictoires, lorsque le Gouvernement consentit enfin à s'expliquer et fit paraître dans le *Messenger* et dans le *Moniteur* la note que tout le monde a lue et que nous reproduisons pour qu'on la puisse relire avec un peu plus d'attention :

« Le Gouvernement a reçu des nouvelles de Rome. La négociation dont il avait chargé M. Rossi a atteint son but. La congrégation des Jésuites cessera d'exister en France et va se disperser d'elle-même ; ses maisons seront fermées et ses noviciats seront dissous. »

« A peine cette note eut-elle paru, il n'y eût dans toute la presse et dans le public tout entier qu'une seule interprétation. Jésuites, ultra-catholiques, catholiques, sincères conservateurs, opposants, radicaux, tout le monde comprit que M. Rossi avait réussi auprès du Pape ; que le Pape avait accueilli toutes les demandes du Gouvernement ; que l'autorité pontificale était intervenue en faveur du Gouvernement et contre les Jésuites ; tout le monde comprit, enfin, que c'était en vertu d'une injonction papale que les Jésuites allaient se disperser d'eux-mêmes. De là, comme on sait, le triomphe du Gouvernement, et la désolation des Jésuites, et la stupefaction du public, qui cherchait à s'expliquer pourquoi le Gouvernement avait subordonné à l'autorité du Pape l'exécution des lois de l'action de l'autorité civile. »

« Eh bien ! cette interprétation, si naturelle d'ailleurs, était complètement erronée. En relisant avec attention la note du *Moniteur*, on s'aperçoit, en effet, que le Gouvernement ne dit point du tout que Monsieur Rossi ait réussi dans ses négociations auprès du Pape. Il dit qu'il a reçu des nouvelles de Rome ; que la mission de M. Rossi a atteint son but ; que la congrégation des Jésuites va cesser d'exister en France. Mais du Pape et de son intervention dans cette affaire, pas un mot. C'est donc du triple jésuitisme qu'a fait ici le protestant qui dirige nos affaires extérieures, en donnant à penser qu'il avait obtenu quelque chose du Pape, lorsqu'en réalité le Pape s'est abstenu de rien accorder comme aussi de rien refuser. »

« La vérité, la voici maintenant dégagée de tout équivoque :

« M. Rossi a échoué auprès du Pape, mais il a réussi auprès du général des Jésuites. »

« M. Rossi, en effet, était chargé ou a pris sur lui d'ouvrir une double négociation. Il s'est d'abord adressé au Saint-Père. Le Saint-Père s'est excusé en disant qu'il n'oblige aucun Etat à recevoir contre son gré aucune espèce d'ordre religieux ; que, dans les Etats romains eux-mêmes, il est telle ville importante où les Jésuites n'existent pas, les autorités municipales ayant refusé de les recevoir et de leur confier les établissements d'instruction publique ; que leur existence est donc une affaire de police intérieure, et que le Pape ne saurait intervenir ni pour les faire rester ni pour les chasser (1). »

« Ainsi conduit, M. Rossi s'est tourné vers le général des Jésuites. Ce général, qui paraît être assez habile manœuvrier, a parfaitement compris que la résistance serait tout à la fois imprudente et inutile ; que, bon gré mal gré, le gouvernement français serait obligé de sévir contre les fils d'Ignace et de faire exécuter les lois de l'Etat. En conséquence donc, et en vertu de cette sage maxime qu'il faut savoir souffrir ce qu'on ne peut empêcher, le général, prenant en considération la situation délicate du gouvernement français, a bien voulu condescendre à conseiller aux Jésuites qui sont en France fermer leurs maisons et de se disperser d'eux-mêmes. »

« On le voit donc clairement : M. Rossi n'a pas réussi auprès du Pape, mais il a réussi auprès du général des Jésuites. D'où il suit que le Ministère a parfaitement pu dire qu'il avait reçu des nouvelles favorables de Rome, puisque le général des Jésuites réside à Rome tout aussi bien que le Pape ; mais d'où il suit également qu'il a usé d'un subterfuge encore plus puéril que honteux, pour donner pendant deux ou trois jours le change à l'opinion publique. »

« Mais ce n'est pas tout. Il y avait encore une autre négociation dont M. Rossi était chargé auprès du Pape, et celle-ci n'a pas réussi plus que

(1) C'est la réponse que met ici le *National* dans la bouche du St. Père, qu'est fautive et dont l'*Univers* a fait remarquer la fausseté au commencement de cet article. Le Pape ne s'est point excusé etc. comme le dit le *National*, mais il a fait répondre que le St. Siège ne pouvait, ni ne devait prendre part à des mesures qui concernent les droits constitutionnels de citoyens français. Note du Réd. des Mélanges.

l'autre. On sait à quel point le gouvernement est inquiet de l'attitude des évêques. Quelques-uns d'entre eux ayant déclaré que si les Jésuites étaient chassés de leurs maisons conventuelles, un asile leur serait ouvert dans les palais épiscopaux, le Gouvernement a pensé qu'il serait utile d'obtenir au nom du Pape une démarche qui le rendit solidaire du général des Jésuites. M. Rossi a donc été chargé d'obtenir du Saint-Père qu'il adressât aux évêques de France une lettre encyclique pour les inviter à se départir de l'opposition qu'ils font depuis quelque temps au gouvernement français, principalement en ce qui concerne la loi sur l'instruction secondaire. Cette seconde demande a été, comme la première, éludée par le très-Saint-Père.

« La situation est donc exactement aujourd'hui ce qu'elle était hier. Les Jésuites consentent bien pour un moment à s'effacer; mais leur esprit reste debout au milieu de nous, et nous retrouverons demain aussi ardentes, aussi opiniâtres que jamais les prétentions de leurs adhérents. Toutes les questions qu'on a pu croire un moment résolues sont donc aujourd'hui encore à l'état de controverse, et de controverse acharnée. Il s'agit toujours, pour le clergé, d'usurper les droits, le rôle de l'Etat en manière d'instruction publique. Il s'agit toujours, pour nous, de défendre et de maintenir ces droits imprescriptibles. »

Le *National* a raison, la situation est aujourd'hui ce qu'elle était hier; aucune question n'est résolue, et il s'agit toujours pour les catholiques d'obtenir le libre exercice des droits garantis par la Charte, pour leurs adversaires de maintenir, malgré la Charte, le despotisme de l'Etat.

## LA FIDÉLITÉ BENIE.

### IX.

Souvent l'évêque priait aussi Dieu de vouloir bien exaucer le désir de la vertueuse Marie. Il le faisait surtout, en offrant pour elle le saint sacrifice de la messe. Il disait ordinairement à Marie et à tous ceux qui avaient le cœur froissé par quelque trouble et par quelque peine : « Nous pouvons tout obtenir de Dieu, par le saint sacrifice de la messe; car le pouvoir de Jésus, qui s'immole et qui s'offre à son Père céleste, est sans bornes. »

Le charitable pasteur ne négligeait toutefois aucun des moyens humains pour atteindre son but. Jusques là, tout avait été inutile. Une nouvelle guerre s'était élevée entre Genséric et l'Eglise romaine; toute communication avec l'Afrique devenait impossible. Ces tristes circonstances augmentèrent l'inquiétude de Marie, et elle crut qu'elle devait renoncer à toujours, à obtenir des nouvelles de son père. Les larmes aux yeux, elle fit part à l'évêque de ce nouveau sujet de douleur.

Théodoret lui répondit :

« Nous ne devons jamais désespérer de la divine Providence, quand bien même tous les moyens sur lesquels nous comptons, nous paraissent anéantis. Dieu en a beaucoup d'autres; car sa sagesse est inépuisable. Il nous conduit souvent au but par un chemin inconnu. S'il y apporte quelque retard, c'est pour éprouver notre résignation, et rendre sa Providence plus éclatante. Les grandes joies ne viennent qu'après de longues souffrances. »

« Je pense, ajouta l'évêque, que nous pouvons encore tenter un moyen. S'il ne nous réussit pas, nous nous abandonnerons plus que jamais à la profonde sagesse, et à l'infinie bonté de Dieu, qui peut nous secourir, alors même que nous ne voyons aucun remède à nos maux. J'ai des amis dans les différentes contrées de l'Asie, de l'Europe et de l'Afrique; j'écrirai à tous les évêques et à toutes mes connaissances, afin qu'ils me fassent savoir s'ils ont entendu parler d'Eudémon de Carthage, s'ils connaissent ce qu'il est devenu, s'il vit encore, et le lieu où il réside. »

Il n'y avait pas alors de poste, comme de nos jours. Aussi les lettres ne parvenaient-elles que lentement, et leur arrivée n'était pas toujours certaine. Il n'existait pas non plus de papiers publics, par lesquels on peut facilement aujourd'hui communiquer avec les pays lointains, et y demander des renseignements. Nous avons des avantages et des commodités qui, dans les anciens temps, étaient tout-à-fait inconnus. Nous devons en rendre grâce à Dieu, et les faire servir à sa gloire. Bien malheureux et bien coupables sont ceux qui tournent les dons du Seigneur, contre son infinie bonté, et qui en font usage pour la perte des âmes.

Malgré le peu d'apparence qu'il y eut de réussir, Théodoret était plein d'espérance, et il comptait que Dieu dirigerait lui-même une affaire qu'il avait entreprise par les vœux les plus purs de la charité.

Plusieurs semaines, plusieurs mois s'écoulèrent; et il n'arrivait aucun éclaircissement; Théodoret reçut des réponses de quelques personnes aux-quelles il avait écrit; aucune ne lui donnait des nouvelles d'Eudémon. Cependant toutes les âmes pieuses de la ville priaient pour Marie, et demandaient au ciel de la remettre entre les mains de son père. Quoiqu'aucune nouvelle favorable ne fût venue

nourrir l'espérance, tous étaient cependant persuadés que Dieu ne laisserait pas sans récompense les efforts de leur évêque. Tous voulaient, par la prière, coopérer à une aussi bonne œuvre; tous témoignaient le plus vif intérêt à Marie et à Rufine; et manifestaient un nouveau zèle pour leur être utiles.

Par les soins bienveillans de Théodoret, Marie retira un grand avantage de la prolongation de son séjour à Cyr; elle y prit goût à la lecture des bons ouvrages. Le zèle prêtre était un des hommes les plus savans de son siècle, et il nous a laissé dans une histoire de l'Eglise, très-estimée, et dans plusieurs autres écrits, des momens de son savoir et de sa piété. Il guidait et dirigeait Marie, dans le choix des ouvrages, la prévenant contre ceux qui auraient pu altérer sa vertu et sa foi, éloignant d'elle les livres qui tendent à faire perdre l'innocence du cœur, ou qui, sans être aussi positivement dangereux, ébranlent l'âme, et portent insensiblement au relâchement et à l'oubli des devoirs.

Les dimanches et les jours de fête, Marie lisait, avec ardeur, les manuscrits que l'évêque lui mettait entre les mains; c'étaient le Nouveau Testament, ou les écrits des Pères, qui convenaient aux vierges du Seigneur, ou le récit des victoires des Martyrs, ou l'histoire de la vie et des mœurs des premiers Chrétiens. Par là, elle ornait son esprit et éveillait, dans son cœur, les pensées les plus généreuses, et les plus beaux sentimens.

Rufine ne pouvait pas lire elle-même; car elle avait toujours été esclave, et avait été privée du bonheur de pouvoir s'instruire. C'était avec transport qu'elle écoutait Marie, qui lisait à haute voix, et qui, s'énonçant avec l'accent le plus pur et le plus expressif, pénétrait toutes celles qui l'entendaient, des vérités saintes qu'elle leur annonçait.

Toutes deux, par cette nourriture de l'âme, gagnaient encore en sagesse, en piété et en courage dans la vertu. Le vénérable pasteur leur faisait remarquer les bons effets des saintes lectures. Il leur faisait apercevoir combien sont malheureux ceux qui déclinent de recourir à ces sources vivifiantes, et surtout combien la jeunesse est imprudente et inconsiderée, lorsqu'elle préfère à des jouissances aussi pures et aussi avantageuses, des distractions et des plaisirs où elle expose souvent l'honneur, la santé et la vertu.

Théodoret avait fait pour Rufine et Marie, quelques extraits des Pères de l'Eglise, sur les vertus des vierges chrétiennes. Les deux jeunes exilées faisaient leurs délices de cette sainte lecture, et Marie paraissait animée d'un feu tout céleste, lorsqu'elle lisait ces beaux passages de saint Ambroise et de saint Jérôme.

« Une vierge chrétienne est un don du ciel; elle fait la gloire et la joie de ses parens; elle exerce, dans sa maison, le sacerdoce de la chasteté; elle est une victime qui s'immole chaque jour, afin d'apaiser la colère de Dieu; elle est un gage cher à sa famille qu'elle ne contriste jamais par les caprices de l'humeur. »

« Ce qui fait la beauté d'une vierge chrétienne, c'est la vertu. Le véritable ornement de la beauté, c'est de négliger l'ornement. Ce n'est pas sans dessein que l'Eglise la compare à l'abeille laborieuse, ne se nourrissant que des rosées du ciel et du suc des fleurs les plus pures. Ainsi la vierge chrétienne se nourrit de la parole de Dieu. Elle travaille, mais pour les pauvres; elle cueille avec soin cette fleur, dont il est dit : « Je suis comme la fleur des prairies et le lys des vallées; je suis comme un lys au milieu des épines. »

« C'est le propre de la vertu de ne croître, qu'au milieu des épines. De combien de précautions n'a-t-elle pas besoin? Prenez donc, ô vierge du Seigneur, les ailes de l'Esprit, pour vous élever au-dessus de tous les vices, afin d'aller vous reposer, au sein de l'Époux céleste. Il est semblable au Cèdre du Liban, qui, de son front, touche le ciel, et ses racines dans la terre. »

« Cherchez-la cette fleur précieuse, vous la trouverez dans la vallée de votre cœur; car elle a coutume de se communiquer aux âmes humbles et d'y répandre son parfum. Le Seigneur répand ses grâces abondantes sur un cœur qui lui est consacré; il veille sur lui avec plus de soin; il l'environne d'une protection plus puissante. Il commet, à sa garde, une légion d'anges qui combattent pour sa défense. Servant sous les mêmes étendards que les esprits célestes, il n'est pas étonnant qu'ils combattent pour elle. Il est juste qu'elle ait pour défenseurs, ceux dont elle imite la vie. »

« Ma fille, ne prêtez jamais l'oreille aux paroles inconvenantes. Souvent on ne s'en permettra en votre présence, que pour vous éprouver. On essaie l'impression qu'elles feront sur vous. Si votre pudeur ne s'en alarme pas, on ira plus avant encore; on applaudira à ce que vous direz; on se rueriera que vous avez de la piété avec de l'enjouement. Vous ne vous apercevrez pas des pièges qui vous seront tendus. Un secret penchant nous pousse au mal; on n'entend point, sans rougir, ces complimens dangereux; mais on ne laisse

pas d'en savourer l'encens au dedans de son cœur.

« Ma fille, soyez aussi toujours en garde contre les surprises de la vaine gloire. N'affectez dans votre mise ni recherche, ni négligence, ni aucune singularité; évitez tout désir de vous faire distinguer et remarquer. Il arrive trop souvent qu'avec l'air de renfermer ses bonnes œuvres dans le secret, on n'en est pas moins jaloux des suffrages des autres. Il est bien plus commun de rencontrer des personnes supérieures aux passions violentes et abjectes, que d'en trouver qui sachent se défendre des pièges de la vanité.

« Ma fille, élevez-vous souvent en esprit jusqu'au royaume du ciel. Sortez de cette prison du corps, pour contempler les récompenses que Dieu réserve à la fidélité et à la persévérance. Oh! quel heureux jour que celui où la sainte Mère de Jésus-Christ viendra à votre rencontre, accompagnée des chœurs des anges et des saints, où l'époux céleste viendra lui-même au devant de vous, faisant retentir l'hymne de la victoire! Quand donc la vanité mondaine sera quelque impression sur votre cœur, que le siècle étalera à vos yeux ses pompes et sa gloire, élevez-vous en esprit jusqu'au ciel, et commencez à être ce que vous devez être un jour... »

Marie se plaisait surtout à lire les conseils que saint Jérôme donnait à Læta, pour l'éducation de sa fille.

« Vous devez, lui écrivait ce grand saint, vous devez élever votre fille dans le temple, comme Samuël, et dans le désert, comme Jean-Baptiste, en sorte qu'elle ignore ce que c'est que la vanité et le vice. Que tous les discours qu'elle entendra, soient capables de la conduire à Dieu; que les paroles qui pourraient lui donner l'idée du mal, ne frappent jamais ses oreilles; qu'elle n'apprenne point de chansons profanes. Dès que l'âge lui permettra d'articuler quelques sons, gravez dans sa mémoire quelques passages de psaumes.

« Ne laissez approcher d'elle aucun enfant, même de son sexe, s'il peut lui donner quelque mauvais exemple; écartez aussi de sa personne toutes les femmes qui sont animées de l'esprit du monde. Prenez-lui un alphabet, dont les lettres soient de bois ou d'ivoire, afin qu'elle en apprenne les noms en jouant. Lorsqu'elle sera un peu plus grande, vous l'exercerez, en lui conduisant la main, à former chaque lettre sur de la cire, avec son doigt. Vous l'inviterez ensuite, par des récompenses proportionnées à son âge, à joindre les syllabes ensemble, et à écrire les noms des patriarches depuis Adam.

« Donnez-lui des compagnes vertueuses, afin qu'elle soit excitée par une noble et juste émulation. Prenez garde qu'on accoutume votre fille à aimer l'or et les vêtemens précieux; ayez soin qu'elle n'apprenne jamais ce qu'elle voudrait dans la suite ne point savoir. Il est rare que l'on se défasse des premières impressions de l'enfance, et l'on est encore plus porté à imiter les défauts et les vices, que les vertus et les belles qualités. Quand elle verra son grand-père qui est pieux, qu'elle lui fasse des caresses, qu'elle le récréé par les chants sacrés de l'Eglise, et qu'elle se montre envers lui, pleine de complaisance et d'affection; qu'on lui apprenne à être bonne et aimable envers tout le monde, et surtout envers les pauvres et les malheureux. Qu'elle apprenne aussi à filer et à faire des vêtemens, non riches et recherchés, mais simples et modestes.

« Lorsque votre fille sera devenue plus grande, qu'elle ne sorte jamais qu'avec ses parens; qu'elle imite les touchans exemples de modestie et de piété que nous a donnés la très-sainte Vierge Marie, qu'on ne la voie jamais dans la société des filles mondaines, qui se livrent aux amusemens frivoles. Si vous prenez tant de soin pour que votre fille ne soit point mordue par un serpent, combien ne devez-vous pas en prendre, pour la préserver du poison des mauvaises mœurs! Je ne saurais trop vous le répéter; qu'elle ne boive point dans le coupe d'or de Babylone, et qu'elle ne sorte point avec Dina, pour aller voir les filles du monde. Loin d'elle tout ce qui ressent la légèreté et la vanité. On cache le poison dans le miel pour le faire avaler, et le vice trompe surtout quand il est présenté sous l'apparence de la vertu. »

Marie, en lisant ces belles maximes, se les appliquait à elle-même, et formait, dans son cœur, la ferme résolution de s'attacher de plus en plus au service du Seigneur, quels que fussent être les événemens que lui réservait la divine Providence.

## X.

Un dimanche, après l'office divin du matin, où Marie avait prié avec une ferveur angélique, Pévêque la fit appeler ainsi que Rufine.

Le temps était magnifique; le soleil était radieux; le visage du ministre du Tout-Puissant était plus radieux encore; une joie intérieure inondait son âme, et rayonnait majestueusement dans ses yeux. Il prit la parole :

— « Rufine, le ciel veut couronner votre fidélité envers Marie

d'une manière que vous n'osiez plus espérer. Dieu a rempli l'attente de ses enfans... Il demande une grande Foi, mais il fait des choses encore plus grandes.

« Marie! votre père vit encore!... Quelques-unes des lettres que j'ai écrites à mes amis, ont eu, sous la direction de la divine Providence, un heureux résultat... Je viens de recevoir la nouvelle que votre père vit encore, et qu'il n'est ni dans les fers, ni errant dans les déserts de l'Afrique. »

Les sentimens qui inondaient le cœur de Marie sont inexprimables; l'amour filial animait toute sa physionomie; des larmes de joie et de tendresse brillaient dans ses yeux. Son visage sur lequel se peignait l'innocence devint resplendissant. Elle voulut exprimer sa reconnaissance envers Dieu et envers le digne ministre de ses bontés; la parole expira sur ses lèvres, et elle resta muette d'étonnement et de bonheur.

Le serviteur de Dieu continua :

« Votre père a échappé au fléau de l'Afrique; il a heureusement abordé en Italie; il est actuellement au service de l'empereur Valentinien, et remplit une charge honorable à la cour de ce prince. Vous voyez, ma fille, comme Dieu a écouté vos prières et les soupirs de votre amour. Il ne manque rien à votre père; il ne lui manque que vous!

« Demain je vous serai parti, afin qu'au plutôt il entende le doux nom de père prononcé par votre bouche. Il ne sait rien de la fidélité de Rufine; il ignore ce que vous avez souffert; vous-même bientôt lui en ferez part, et vous bénirez ensemble le Seigneur des bienfaits qu'il répand sur ceux qui l'aiment et qui le servent. »

Après être tombées à genoux pour remercier la divine providence, Marie et Rufine revinrent à la communauté des Diaconesses et elles s'empressèrent de raconter leur extrême bonheur. Bientôt le bruit s'en répandit dans toute la ville; la joie fut générale; on louait plus que jamais la fidélité de Rufine; chacun vantait aussi la charité active du pieux évêque. Les généreux soldats surtout, qui avaient racheté les deux esclaves de la servitude, témoignèrent la plus grande allégresse, et presque tous se rendirent dans le temple du Seigneur, pour lui rendre grâces de ses bienfaits.

*Suite et fin à un prochain numéro.*

## LIBRAIRIE CANADIENNE

D. E. R. FABRE & CIE.

RUE ST. VINCENT, N<sup>o</sup> 3.

Les Soussignés, très-reconnaissans pour l'encouragement qu'ont bien voulu leur accorder leurs nombreuses pratiques, ont l'honneur de leur annoncer qu'ils ont fait faire des améliorations considérables à leur LIBRAIRIE et ils osent se flatter que l'empressement qu'ils mettront à les servir, l'exactitude et la ponctualité avec lesquelles ils exécuteront les ordres qui leur seront confiés, de continuer à mériter leur confiance et celle du public en général. Ainsi, pour répondre à l'encouragement qu'ils reçoivent pour la vente des Livres à l'usage des écoles élémentaires, ils viennent d'en réduire les prix, comme suit :

Syllabaires des écoles chrétiennes	3s.	la douzaine
Nouveau Traité des Devoirs du Chrétien, avec les règles de la bienséance et de la civilité chrétienne	18s.	“ “
Grammaire des Frères	15s.	“ “
Exercices Orthographiques mis en rapport avec la Grammaire	20s.	“ “
Arithmétique des Frères	15s.	“ “
Géographie “ “ avec 6 Cartes	18s.	“ “
Abrégé de l'Histoire Sainte, de l'Histoire de France et de l'Histoire du Canada à l'usage des Frères	12s.	“ “
Alphabets doubles	2s. 6	“ “
Petits Catéchismes	2s. 6	“ “
Instructions de la Jeunesse	16s.	“ “
Testaments	18s.	“ “
Psauteurs de David	12s.	“ “
Grammaires de l'Homond	7s.	“ “

Sur ces prix, (*déjà si modiques*), ils feront une remise de 5 PAR CENT pour du COMPTANT.

Outre leur immense collection de Livres, ils ont tout ce qui tient à la fourniture des Bureaux, comme Papiers de toutes les qualités, Registres, Plumes, Encre, Crayons, Oublies, Règles, Canifs, Portefeuilles, Cartes de Visite, etc.

— DE PLUS : —

Chapeaux français et Bottes, Chaussures françaises pour Dames, Vin de Champagne, Kirsch, Absinth Suisse et Fromage de Gruyère.

F. R. FABRE & Cie.

N. B. — M. F. & Cie, s'occupent dans ce moment de la distribution de leur nouveau Catalogue général.

Montréal, 5 août 1845.

## AGENCE D'ORNEMENS ET OBJETS D'ÉGLISE.

A. MONTRÉAL CHEZ LES SŒURS GRISSES (HOPITAL-GÉNÉRAL.)  
 A QUÉBEC " MM. J. ET O. CRÉMAZIE, RUE STE. FAMILLE, No. 9.  
 A NEW-YORK " J. C. ROBILLARD, RUE BEAVER, No. 32.

MESSIEURS LES CURÉS apprendront sans doute avec plaisir que dans le but de faciliter leur choix et d'accélérer l'expédition de leurs commandes, les Dames de l'Hôpital Général viennent d'accorder au Soussigné, leur puissante entremise auprès du Clergé de ce Diocèse.

Les doutes qu'on aurait pu entretenir, lors d'une annonce précédente au sujet des précieux avantages de cette nouvelle voie d'importation d'objets d'église; ne peuvent manquer de disparaître aujourd'hui, en présence de la recommandation et du concours de l'Établissement si respectable qui veut bien devenir intermédiaire des ordres à remettre au Soussigné.

Dans l'exécution des objets désirés, les fabricants s'attacheront spécialement à la nouveauté des dessins, à la bonne qualité et surtout aux bas prix qui ont déjà signalé les divers ornemens livrés au clergé des États-Unis et de ce pays.

POUR PLUS AMPLES DÉTAILS, les MM. du Clergé voudront bien s'adresser à l'HOPITAL-GÉNÉRAL où sont mis en vente, quelques ornemens dont le bon goût ne peut manquer de plaire et d'obtenir de nouvelles commandes.

ON y trouvera aussi des ECHANTILLONS  
 DE DRAP D'OR ET D'ARGENT.  
 SATINS DE DIVERSES COULEURS.  
 DAMAS BROCHÉ OR OU ARGENT,  
 ORFROIS DE DALMATIQUES  
 " " CHAPES.

## — DE PLUS —

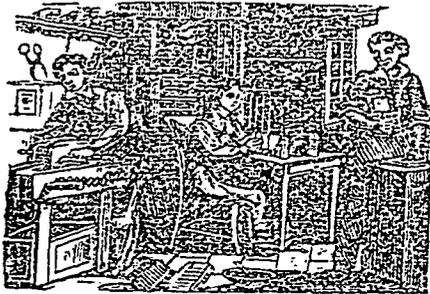
CROIX DE CHASUBLES ASSORTIES,  
 ÉTOILES PASTORALES "  
 SUR DAMAS BLANC, VERT, VIOLET, CRAMOISI ET NOIR.  
 BROCHÉ OR OU ARGENT AVEC OR SANS COULEURS,  
 GLANDS DE DALMATIQUES ET D'ÉTOILES,  
 FRANGES ET GALONS OR FIN  
 " " OR MI-FIN,  
 " " SOIE JAUNE ET BLANCHE.

Il est important d'observer que le but de l'agence acceptée par les DAMES DE L'HOPITAL-GÉNÉRAL n'étant que de concentrer les ordres de ce diocèse; les articles livrés à leur établissement seront tous portés aux prix de la facture originale qui sera adressée directement et sans entremise, si on le préfère.

N. B. Les ornemens qu'on voudra faire confectionner en ce pays, seront importés au complet des étoffes, galons et franges nécessaires et confiés si on le désire, aux talens si connus des DAMES DE L'HOPITAL-GÉNÉRAL.

J. C. ROBILLARD, 32, Beaver St.  
 New-York.

## Atelier de Relieur.



## CHAPELEAU &amp; LAMOTHE,

REMERCIENT sincèrement les Messieurs du CLERGÉ et le PUBLIC en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les préviennent qu'ils ont transporté leur atelier à la rue St. GABRIEL, faisant face à la rue STE. THÉRÈSE à quelque pas de leur ancienne demeure.

— ET —

Ils ont l'honneur de prévenir les Messieurs du CLERGÉ, les MARCHANDS, les INSTITUTEURS et autres qu'ils viennent d'ouvrir un MAGASIN DE LIVRES D'ÉCOLES à l'usage des FRÈRES de la DOCTRINE CHRÉTIENNE et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

— AUSSI: —

Ils sont prêts à exécuter toutes RELIURES de LIVRES suivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un PARTAGE des OUVRAGES.

Montréal, 19 juin 1845.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

## PROSPECTUS

DE LA  
 PUBLICATION D'UNE NOUVELLE  
 Carte Géographique  
 DU  
 CANADA

ET DES PROVINCES ADJACENTES, &c.

PAR  
 JOSEPH BOUCHETTE, D. A. G.

LE SOUSSIGNÉ ayant pris des arrangements pour la publication de la Nouvelle Carte ci-dessus mentionnée, désire soumettre au public le Prospectus suivant:

PLEINEMENT convaincu de l'utilité et de l'importance d'une Nouvelle Carte de la Province du Canada, démontrant la multiplicité et l'étendue des améliorations locales qui ont marqué l'avancement du Pays dans le cours des dernières quinze années, l'AUTEUR, depuis l'Union des Provinces du Bas et du Haut-Canada, s'est laborieusement occupé du renouvellement, de la révision et de l'amélioration de sa Carte des Colonies de l'Amérique Britannique du Nord, publiée à Londres en 1830.

La Carte, ainsi améliorée, contient non seulement un aperçu fidèle du CANADA-UNI, mais embrasse aussi une exacte délimitation géographique des Provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de Terre-Neuve et de l'Isle du Prince Édouard, avec en outre une grande section des États limitrophes, et la ligne de division entre les deux Pays, telle qu'établie par le Traité de Washington en 1842.

Elle comprend de plus, sur une échelle détachée, cette section des Domaines Britanniques qui se trouvent entre les Océans Atlantique et Pacifique, et qui s'étend vers le Nord jusqu'aux Mers Polaires, faisant voir les découvertes les plus récentes et le résultat des recherches qui ont eu lieu en cette partie des régions arctiques, et comprenant en même temps le Territoire de l'Orégon.

Dans ses détails, la Carte contient une délimitation scrupuleuse des divisions et subdivisions actuelles du Canada en Districts, Comtés, Seigneuries et Townships; ses organisations municipales et judiciaires; les noms et localités des Paroisses; les Villes et Villages; Canaux et Chemins de Fer, Chemins pavés en Bois et Macadamisés, distinguant les Routes et les Bureaux de Poste, non-seulement du Canada mais aussi des Provinces voisines.

Le tout, couché sur une projection géographique, et sur une échelle de 14 milles au pouce, formera une Carte de sept pieds sur quatre (7 x 4.)

Dans la construction de sa Carte, l'AUTEUR a apporté le plus grand soin et la plus grande attention, et dans sa compilation, a eu recours à des documents dont l'exactitude et l'autorité ne laissent aucun doute; et dont une portion considérable a été recueillie par lui-même à de grands travaux et d'après des informations personnelles qu'il a puisées de sources généralement officielles et authentiques.

L'AUTEUR ose croire que d'après l'état amélioré de la Province et l'Union récente, la publication d'une telle Carte serait d'un intérêt important et utile au Public; mais connaissant la grandeur et le coût de l'entreprise, il a supplié l'aide de la Législature Coloniale, et prends maintenant la liberté de solliciter l'encouragement libéral et le patronage du Public, sans lesquels il ne pourrait espérer de pouvoir accomplir la tâche qu'il est sur le point d'entreprendre.

La Carte sera gravée par les meilleurs Artistes soit d'Angleterre ou des États-Unis.

Le prix de la Carte sera, aux Souscripteurs, de £2 10s. en feuilles—ou £3 montée sur toile et rouleaux.

Les Messieurs de la campagne qui désireront souscrire pourront le faire par lettre, port-franc, adressée à Montréal à

ROBERT W. S. MACKAY

Libraire, No. 115, rue Notre-Dame.

Le Clergé, les maîtres de poste ou autres résidant dans le pays qui procureront dix souscriptions et qui répondront pour le même nombre, recevront une copie de cette Carte, exempte de toute charge.

## CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROTON, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.  
 Chaque insertion subséquente, 7d.  
 Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 1d.  
 Chaque insertion subséquente, 10d.  
 Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.  
 Chaque insertion subséquente, 7d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, }  
 PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, } FRÈRES.  
 IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.